

Arrêté du 3 mai 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR de Nancy

NOR : JUSB1113335A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame ROJAS Rosita, épouse HOUIN, adjointe administrative de première classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de NANCY.

Article 2

Mademoiselle DA PONTE Aurélie, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de NANCY.

Article 3

Madame RIVAT Estelle, épouse THOMASSEY, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit service administratif régional.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de NANCY, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 3 mai 2011

Le garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK